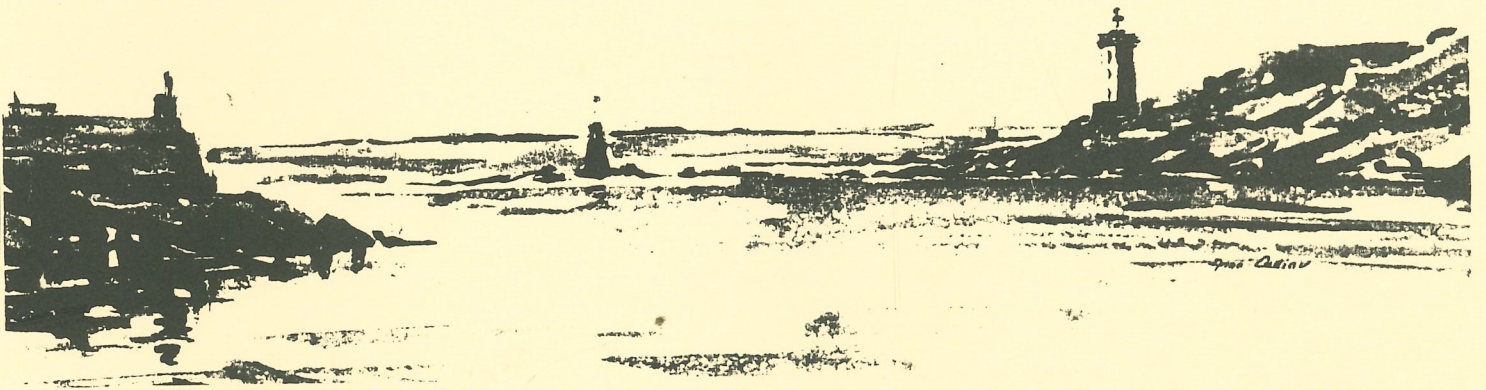


LE CONQUET

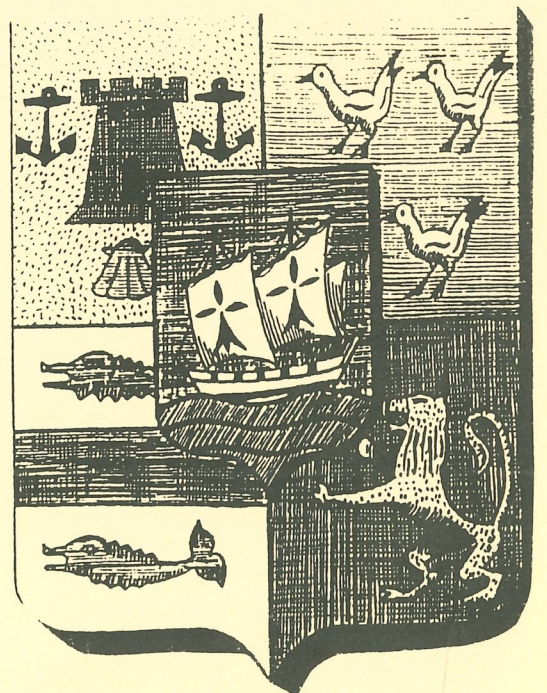
de Penzer... à Kermorvan



BULLETIN COMMUNAL

N° 64

JANVIER 1997



EDITORIAL

A la Saint-Sylvestre, les Romains ont la coutume de jeter par la fenêtre ce qui les a le plus gênés durant l'année passée. C'est, disent-ils, un exercice salutaire permettant de repartir d'un bon pied ; aussi, rien ne vous empêche d'en faire autant. Pour ma part je balancerais bien volontiers par-dessus bord toutes les pesanteurs administratives qui sont un frein pour aller de l'avant. Dans ce cas la zone de protection de patrimoine (ZPPAU) serait mise en oeuvre et le feu vert serait donné pour le stockage des matériaux dragués.

Or, LE CONQUET se trouve actuellement dans une phase d'affirmation de ses atouts. L'axe principal de tous les projets communaux est non seulement la réaffirmation de son caractère maritime mais aussi de sa vocation naturelle de port de pêche. C'est ainsi que le dossier, de la prolongation de la digue Sainte-Barbe a été relancé à l'occasion de la visite de Monsieur Le Sous-Préfet de BREST. Mais cette fois-ci, le moment venu, ce sont toutes les forces vives du CONQUET qui devront monter au créneau. Les décideurs qui ont cru que nous avions abandonné ont eu tort.

LE CONQUET compte aujourd'hui 2484 habitants soit une augmentation de 325 habitants en six ans. Bienvenue à ces nouveaux Conquétois qui ont choisi de nous rejoindre pour notre cadre de vie. C'est un encouragement à persévérer dans nos entreprises.

Le Maire
Christian COUTURE

SOMMAIRE

Conseils Municipaux

La Communauté de Communes

Les missions du CCAS

Travaux 96, Projets 97

Ecole Jean Monnet : une nouvelle école maternelle

Le cycle de l'eau : sensibilisation des scolaires

La vie associative

- Euphonia
- Plaisanciers du Port
- Club des Mouettes
- Science en fête
- Basket-ball
- Mer-Montagne
- UNC
- Ecole St Joseph

Démographie

Souvenir de guerre d'une conquétoise

CONSEILS MUNICIPAUX

DELIBERATIONS DU 8 NOVEMBRE 1996

Budget supplémentaire de la commune :
en section de fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et recettes à 239 000 F et, en section d'investissement à la somme de 149 600 F.

Détermination de la durée des amortissements des immobilisations du port :

le conseil a donné son accord pour les périodes d'amortissement suivantes :
infrastructures portuaires 70 ans, matériel-mobilier 10 ans.

Assainissement : carte d'agglomération

un projet de carte d'agglomération en matière d'assainissement a été étudié par le conseil. Une agglomération est une zone dans laquelle la population ou les activités économiques sont suffisamment concentrées pour qu'il soit possible de collecter les eaux usées et les acheminer vers un système d'épuration unique. Le projet prévoit de regrouper dans la même agglomération le bourg de Trébabu et le Domaine de Kerjean, la commune de Plougonvelin et la commune du Conquet y compris le secteur de Lochrist pour un assainissement collectif. Le conseil a émis un avis favorable à ce projet de carte d'assainissement établi par les services de la Préfecture tout en souhaitant le maintien des possibilités d'assainissement collectif sur les secteurs les plus urbanisés de la Presqu'île de Kermorvan (Maison Blanche et Cosquiès).

Programme assainissement 97

Le programme comprendrait :

- camping du Théven : agrandissement et renforcement de l'épandage sur lequel pourrait se raccorder l'impasse du Théven
- centre ville : rues du Streat-Hir, de Pen ar Streat, Marc Sangnier, Kennedy (de la rue Jean XXIII à la rue Pen ar Streat, Jules Ferry, Albert de Mun (depuis la rue Schuman jusqu'à la rue Kennedy), Résidence du Streat-Hir (partie habitation), rue Joseph Taniou, Anatole le Bras, Venelle du Chenal du Four, Venelle du Drellac'h, quai Vauquois, Kérangoff : le montant estimé est de l'ordre de 3,5 MF H.T.

Approbation de la Charte du Parc Naturel Régional d'Armorique :

Le conseil a adopté le rapport de la Charte et ses annexes ainsi que le plan du Parc et, a voté la demande de participation de la commune du Conquet au Parc d'Armorique en tant que commune associée et son adhésion au syndicat mixte du PNRA. De plus, le Conseil demande que la gestion de la zone périphérique du futur Parc National Marin relève de la compétence du Parc National d'Armorique.

Implantation de la future gare maritime :

Le conseil s'oppose à l'implantation du bâtiment en bord à quai, mais émet un avis favorable à l'installation de cette gare maritime à l'intérieur du bâtiment de la SNSM réhabilité.

DELIBERATIONS DU 10 DECEMBRE

Finances : les tarifs 97 ont subi une augmentation de 2,5 .

Scolaire : le conseil a adopté le projet de la nouvelle école maternelle Jean Monnet, l'avenant au marché de maîtrise d'oeuvre et les demandes de subventions relatives à ce projet dont le coût est estimé à 3 MF.

Intercommunalité : le conseil a approuvé (moins une abstention) l'admission des communes de BRELES, LAMPAUL PLOUDALMEZEAU, LANDUNVEZ, LANILDUT, PLOUDALMEZEAU, PLOURIN, PORSPORDER, TREOUERGAT dans la communauté de communes du Pays d'Iroise.

Le protocole d'accord a été voté à l'unanimité (moins une abstention) exception faite de la composition des organes de la CCPI.

Ont été refusés ou contestés les points suivants :

- le nombre de délégués (66) est trop élevé. Le Conseil de Communauté ne sera au mieux qu'une "chambre d'enregistrement".
- le nombre de vice-présidents est également trop important (8).
- concernant les fonctions :
 - il appartient au Président d'exercer le rôle de coordinateur
 - le poste de Vice-Président "Agriculture et Monde rural" pourrait être "Activités Agricole et Maritimes".
 - le poste de Vice-Président "Personnel" pourrait être "Coordination et Personnel".
 - le dernier poste de Vice-Président pourrait être chargé des fonctions suivantes : "Voirie - Transport - Sécurité". Par sécurité il faut entendre non seulement la prise en charge des centres de secours mais également la sécurité le long du littoral. (Postes côtiers de surveillance des plages).

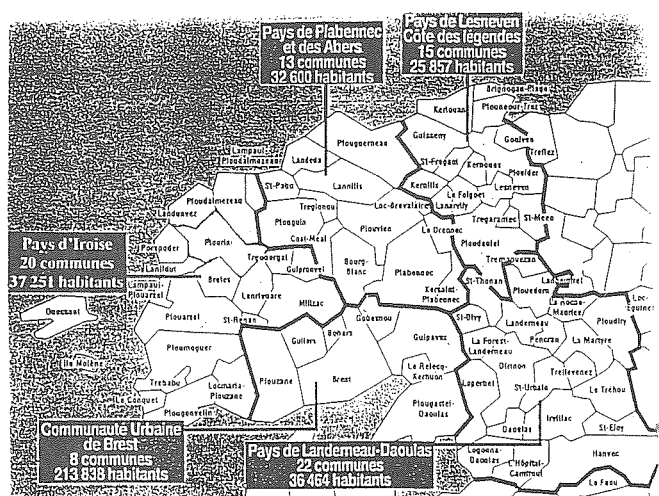
Les deux derniers points évoqués concernent

- le cumul des mandats des Vice-Présidents,
- l'élection du Président et des Vice-Présidents devant faire l'objet d'un vote global dans un souci d'équité.

OOOO

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Mariage d'amour ou mariage de raison, accouchement sans douleur ou naissance difficile... chacun a pu suivre dans les journaux locaux, l'évolution géographique du Pays d'Iroise. Créé à l'origine sur les frontières du canton de Saint-Renan, c'est à dire sur douze communes y compris Molène, le territoire compte désormais 20 communes incluant le canton de Ploudalmézeau sauf Plouguin et Saint-Pabu. La carte ci-dessous montre la nouvelle répartition des quatre communautés entourant la métropole brestoise.



Rappelons les grands principes qui ont présidé à la création de la CCPI :

- la volonté de s'unir
- l'attachement à l'identité communale
- la solidarité intercommunale

Il faut aussi rappeler constamment les compétences que les statuts ont données à la communauté :

- a) l'aménagement
- b) le développement économique puis une compétence non obligatoire
- c) la protection et la mise en valeur de l'environnement.

La modification de la surface géographique n'amènera aucune différence ni dans les statuts ni dans les compétences. il est par contre vraisemblable que nous ayons un temps mort dans les actions actuellement en cours afin de prendre en compte les nouvelles communes.

Que trouve t-on dans ces diverses compétences :

Aménagement de l'espace

- Assurer le suivi de la charte d'Aménagement
- définir et mettre en oeuvre les schémas d'aménagement et d'équipement
- Mener des actions pour améliorer les transports à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté.
- Mener des actions pour améliorer le réseau routier en accord avec les instances compétentes
- Mener toutes les actions visant à améliorer le logement dans la communauté
 - logements locatifs aidés
 - logement très social
 - logement d'urgence
 - assurer l'information sur le logement

Développement économique

Cette compétence peut se diviser en :

a) Action touristique

L'action touristique doit assurer la promotion du pays d'accueil touristique, conseiller les porteurs de projets, assurer l'accueil et l'information des publics touristiques en fédérant et en coordonnant les actions avec les structures d'accueil et d'information communales, enfin assurer la mise en valeur et la promotion des sentiers de randonnée.

b) Amélioration économique

Elle consiste à mener des actions de promotion des différents équipements d'accueil d'entreprises, à assurer l'accueil des porteurs de projets, à créer et à aménager des zones d'activités et à améliorer les zones existantes par une bonne "signalétique".

c) Protection et mise en valeur de l'environnement

l'action majeure officialisée par les pouvoirs publics est la mise en place d'une Charte d'Environnement qui consiste à :

- Dresser un diagnostic des actions de protection et de mise en valeur de l'Environnement.
- Définir les objectifs et les priorités.
- Mettre en place et réaliser un programme d'action pour la protection, l'amélioration et l'interprétation de l'Environnement et du cadre de vie.

Outre cette charte, la gestion des déchets fait l'objet d'une attention toute particulière de la commission environnement : collecte, traitement, valorisation, recyclage, tri sélectif, sensibilisation, information, chacun de nous recevra prochainement des documents à ce sujet.

L'Aspect financier

La création de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise a amené une fiscalisation et des taux d'imposition communautaire. Par exemple sur une feuille d'impôts locaux les conquétois ont pu noter

taux de la Taxe d'Habitation	1,76
taux de Foncier bâti	2,19
taux de Foncier non Bâti	4,71
taux de taxe professionnelle	1,75

Il est à noter que ceci n'a pas influé sur le total de l'imposition, la commune du Conquet ayant au moment de la fiscalisation, diminué d'autant ses propres taux.

De la même façon, l'élargissement de la communauté aux voisins du canton de Ploudalmézeau ne provoquera aucune augmentation de la pression fiscale conquétoise.

Il faut également noter qu'à dater du 1er janvier 97 la Communauté de Communes élargie sera dotée par l'Etat d'une dotation de Fonctionnement (DGF) largement supérieure à celle obtenue par le passé. 10 MF en 97 contre 3 MF en 96.

Le signataire de cet article se tient en mairie, sur rendez-vous à disposition des conquétois qui désireraient des renseignements complémentaires sur la Communauté de Communes du Pays d'Iroise.

Guy LE GOFF

1er Adjoint au Maire

V-Président de la CCPI chargé de l'environnement.

LES MISSIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La mission principale du Centre Communal d'Action Sociale consiste à animer l'action générale de prévention et de développement social dans la Commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Durant l'année, le CCAS a donc participé à l'instruction des demandes d'aide sociale et des dossiers de demandes de RMI. Il a étudié et transmis aux autorités concernées les dossiers d'aide légale afin d'obtenir la prise en charge de certains frais d'aide ménagère ou de séjour en maison de retraite pour les personnes justifiant de revenus insuffisants.

Soucieux d'aider les familles en difficulté, le CCAS a accueilli au restaurant scolaire les enfants de ces familles. Dans ce même esprit, les membres du CCAS, en lien avec la banque alimentaire, assurent de façon régulière une distribution de colis alimentaires. Ils ont organisé la collecte annuelle de la banque

alimentaire les 29 et 30 novembre. Cette opération a connu un vif succès - 876 Kg ont été collectés durant ces deux jours. Ces denrées ont été regroupées avec les produits collectés dans les communes de la CCPI. Ceci permettra des distributions régulières dans chaque commune. Les membres du CCAS remercient les Conquétois pour leur générosité et tous les bénévoles qui les ont aidés dans cette action de solidarité.

En lien avec les "Restos du Coeur", le CCAS a organisé en mairie, le lundi 23 décembre, une permanence destinée à informer toutes les personnes et les familles qui se sentaient concernées. Le Rotary-Club a également tenu à adresser au CCAS des colis de Noël qui ont été distribués par ses soins aux familles.

Le 19 Octobre, les membres du CCAS ont accueilli les personnes âgées au repas annuel auquel elles étaient conviées, et, dans les jours précédant Noël, ils ont rendu visite à ceux qui n'avaient pu participer à ce repas, pour raison de santé.

Tout au long de l'année, le CCAS est présent aux réunions du Comité Cantonal des personnes âgées. Il est également représenté au Comité de Gestion de la Résidence du Streat-Hir par Madame QUELLEC, conseillère municipale, membre du CCAS et présidente de ce comité de gestion. L'adjoint aux affaires sociales participe régulièrement aux réunions de la commission d'aide sociale de la Communauté de Communes. En effet, depuis plusieurs mois, la commission d'action sociale de la CCPI mène une réflexion approfondie sur la mise en place d'un dispositif de différents services de proximité sur la Communauté de Communes du Pays d'Iroise : services auprès des familles, des personnes âgées ou dépendantes..., multi-services aux particuliers (nettoyage, jardinage...) actions à mener en direction des jeunes (animations, loisirs, culture, transports) mise en place d'un transport social sur la Communauté de Communes. En réfléchissant sur le développement des services de proximité, la commission d'action sociale poursuit deux buts : créer des emplois et répondre aux besoins de la population.

Le CCAS instruit également les dossiers de demandes de logements en lien avec l'OPAC et les HLM d'Armorique.

Enfin, soucieux également de l'avenir de la jeunesse conquétoise, le CCAS assure le fonctionnement et la gestion du Centre de Loisirs Sans Hébergement, en collaboration avec la Commune.

Ainsi, le CCAS a essayé durant l'année écoulée, de remplir sa mission : être au service et à l'écoute de Tous.

M.P LE MANAC'H

Adjointe aux Affaires Sociales

TRAVAUX ET URBANISME

En 1996 le Conseil Municipal a suivi les propositions de travaux effectuées par la Commission de Travaux et d'Urbanisme. Les crédits indispensables à leur réalisation ont été votés au budget primitif le 5 avril, et les ajustements nécessaires ont été inscrits au Budget Supplémentaire voté le 8 novembre.

Les réalisations de 1996

La totalité des opérations décidées en 1996 par le conseil a été exécutée. Il n'est pas sans intérêt de s'en souvenir. Celles-ci peuvent être listées selon les 6 domaines de rattachement suivants et concernant :

1) L'amélioration des conditions de circulation et de stationnement des véhicules :

- aménagement de la rue Gl Leclerc par îlots directionnels destinés à réduire la vitesse en agglomération, exécution du revêtement de la chaussée en enrobés après passage des réseaux en souterrain, et éclairage du carrefour rue leclerc et rue Kennedy.
- réalisation du parking Botrel pour 30 véhicules à l'emplacement de l'ancien garage des autocars.
- balisage par plots en bois de la Corniche Ste Barbe visant à réglementer le stationnement dangereux des véhicules et à protéger le cheminement piétonnier.
- réfection de la chaussée rue Ste Barbe
- élargissement de la route entre Kérastang et le Biéré et revêtement superficiel entre le Biéré et Kérandiou.
- signalisation d'accès au parking saisonnier de Ker An Aod depuis l'entrée de la ville.
- collecte par busage des eaux de ruissellement à Kerzavar, Kérastang, Rue de la Tour d'Auvergne.

2) l'amélioration en faveur des personnes :

- réfection des parapets de la passerelle du Croaë et au dessus de la plage de Portez.
- réalisation de trottoirs, en enrobés devant la Poste, la Trésorerie, rue A Lucas et, en graves au Village Vacances, route de Brest.
- éclairage public au Villages-Vacances et à la galerie des océaniques
- installation d'un abri-bus à Pen Ar Valy.

3) l'environnement et la qualité de la vie :

- enfouissement des réseaux aériens (électriques, téléphoniques, sonorisation) en Centre-Ville, rue Jourden, Clémenceau, Poncelin jusqu'à l'Eglise, Lombard, Venelle du Chenal du Four, Place de Llandeilo.
- installation d'un transformateur dans les anciennes douches de la place de Llandeilo
- aménagement paysager aux abords de l'église Ste Croix (circulation, parvis, éclairage, plantation)
- poursuite du réseau d'assainissement rues A de Mun, St Christophe, Jean XXIII, Corniche du Drellach : 70 maisons pourront être raccordées.
- construction de toilettes publiques place Charles Minguy
- installation de douches à l'atelier communal.

4) le sport, le tourisme, les loisirs :

- réalisation d'un terrain de basket au parc de Beauséjour
- installation de tables pour pique-nique à la plage de Porsliogan
- agrandissement du parking de stationnement des véhicules à Porsliogan

5) rénovation du patrimoine :

- réparation des balustres des 2 galeries du clocher de l'église Ste Croix
- réaménagement de la cuisine collective du Village de Vacances
- réfection de 4 blocs sanitaires du camping du Théven.
- construction d'une école maternelle nouvelle en remplacement des classes de l'école Jean Monnet: définition du programme, désignation de l'architecte, approbation du projet par le Conseil municipal. Le début des travaux est envisagé en septembre 1997.

6) l'urbanisme

Le Conseil Municipal avait approuvé le 23 février 96 , le projet de création d'une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine Architectural Urbain et Paysager) de la partie agglomérée de la commune. Mais celui-ci n'a pu être rendu applicable à ce jour car le Collège Régional du Patrimoine et des Sites a exprimé des réserves en cours d'année.

Cependant les corrections à apporter à cette étude sont en cours de définition par les architectes. Celles-ci seront réexaminées en 1997 et tout sera mis en oeuvre pour que l'enquête publique puisse se dérouler cette même année. Le sous-préfet de BREST a été saisi d'une demande visant à accélérer les dernières études.

A noter que 29 permis de construire, dont 14 concernant des logements nouveaux, ont été délivrés en 1996. Ces valeurs sont quasi identiques à celles de l'année précédente.

L'ensemble de ces travaux communaux, réalisés en 1996, représente une somme de 4 100 000 F TTC. Par ailleurs, le Syndicat d'Electrification, auquel adhère la Commune, a participé à l'environnement et à la qualité de la vie en réalisant des travaux de bouclage de réseau MT en Centre Ville à Prat ar Chrenn, à Kerlohic, et d'installation de générateur à piles photovoltaïques à Béniguet, pour une somme totale de 2 100 000 F TTC

Les Ports

L'étude des projets d'amélioration des infrastructures et des superstructures du port du Conquet se sont poursuivies, en 1996, avec les différents usagers et acteurs portuaires. Ils devraient déboucher sur des réalisations concrètes en 1997.

1) le port de commerce

C'est ainsi que le projet de construction d'une gare maritime pour les voyageurs des îles évolue. Le département, maître d'ouvrage, s'oriente vers un réaménagement du bâtiment de la SNSM. L'architecte, désigné par le département, va poursuivre ses études conformément à l'avis favorable émis par le Conseil portuaire du 12 décembre.

2) le port de pêche

Le projet de construction d'une cale, adossée au môle St Christophe et englobant celle existante, et d'un chenal d'accès dragué à - 2,50 CM, permettant l'accostage des navires de pêche par toutes marées, a reçu l'aval des pêcheurs et a été approuvé par le Conseil Municipal.

Le département a accepté d'être le maître d'ouvrage moyennant une participation financière de la commune, par ailleurs inscrite au budget primitif. Les études se poursuivent et le début des travaux est envisagé en septembre 1997.

3) le port de plaisance

Le projet de réalisation d'un bassin, creusé à + 0,50 CM et d'une surface de 3,5 ha pour 180 bateaux de plaisance a reçu l'accord des usagers, et a été approuvé par le Conseil Municipal.

Les études techniques se poursuivent, mais une incertitude demeure quant au lieu de dépôt des 44 000 m³ de matériaux à extraire. La maîtrise d'ouvrage serait assurée par la Communauté de Communes, avec participation financière de la commune par ailleurs inscrite au budget primitif.

Les projets pour 1997

Le programme de travaux pour 1997 est en cours de définition par la commission de Travaux et d'Urbanisme. Il ne sera définitif qu'après approbation par le Conseil Municipal, lors du vote du budget primitif de 1997.

D'ores et déjà, l'importante opération de construction de l'Ecole Maternelle Jean Monnet verra un démarrage effectif des travaux en septembre 1997 et fonctionnera à la rentrée scolaire 98.

En outre, des opérations plus classiques d'amélioration de la voirie urbaine et rurale (assainissement, circulation, chaussée) et de valorisation des bâtiments (camping, restaurant scolaire, mairie) sont envisagées.

Une réflexion est en cours quant à la modification du plan de circulation des véhicules en Centre Ville. En première étape, celle-ci pourrait porter sur un essai de mise en voie piétonne de la rue Poncelin entre les rue Lt J Jourden et Corneille durant la saison estivale et en voie unique le reste de l'année. Ceci précédant l'augmentation de capacité de stationnement de la place Llandeilo.

Par ailleurs, la SAFI, (Société d'Aménagement du finistère) a été chargée des études de restauration et d'aménagement de l'hôtel de Beauséjour, future mairie du CONQUET.

Ces projets vous seront décrits dans un bulletin ultérieur. Mais soyez assuré que l'effort demeurera soutenu en 1997 pour la poursuite de l'harmonisation de nos équipements communaux au service de tous.

G . MANAC'H

V-P commission des travaux et de l'Urbanisme

ECOLE JEAN MONNET : Une nouvelle maternelle

En décembre 95 le groupe de travail composé des élus communaux, des directrices des écoles maternelle et primaire Jean Monnet, du président de l'association des parents d'élèves, des délégués départementaux de l'éducation nationale, de Mr l'inspecteur de l'éducation nationale et du conseiller pédagogique de circonscription, s'est réuni pour la première fois en mairie afin d'étudier la réalisation d'une nouvelle école maternelle.

Sa concrétisation a commencé par la visite de plusieurs établissements de la région dont ceux de LANRIVOARE, COAT-MEAL et PORTSALL. Puis les réunions successives ont permis de dégager le profil de l'école qui a servi de base à l'élaboration du projet architectural. Mr QUEMERE architecte a été chargé par délibération du conseil municipal, d'entreprendre l'avant-projet sommaire de ce bâtiment. Un programme réalisé en concertation avec l'ensemble des participants a été confié à l'architecte qui, par la suite a présenté un certain nombre d'esquisses.

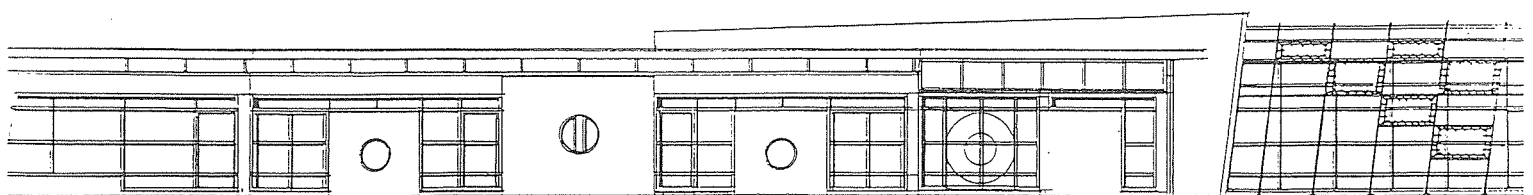
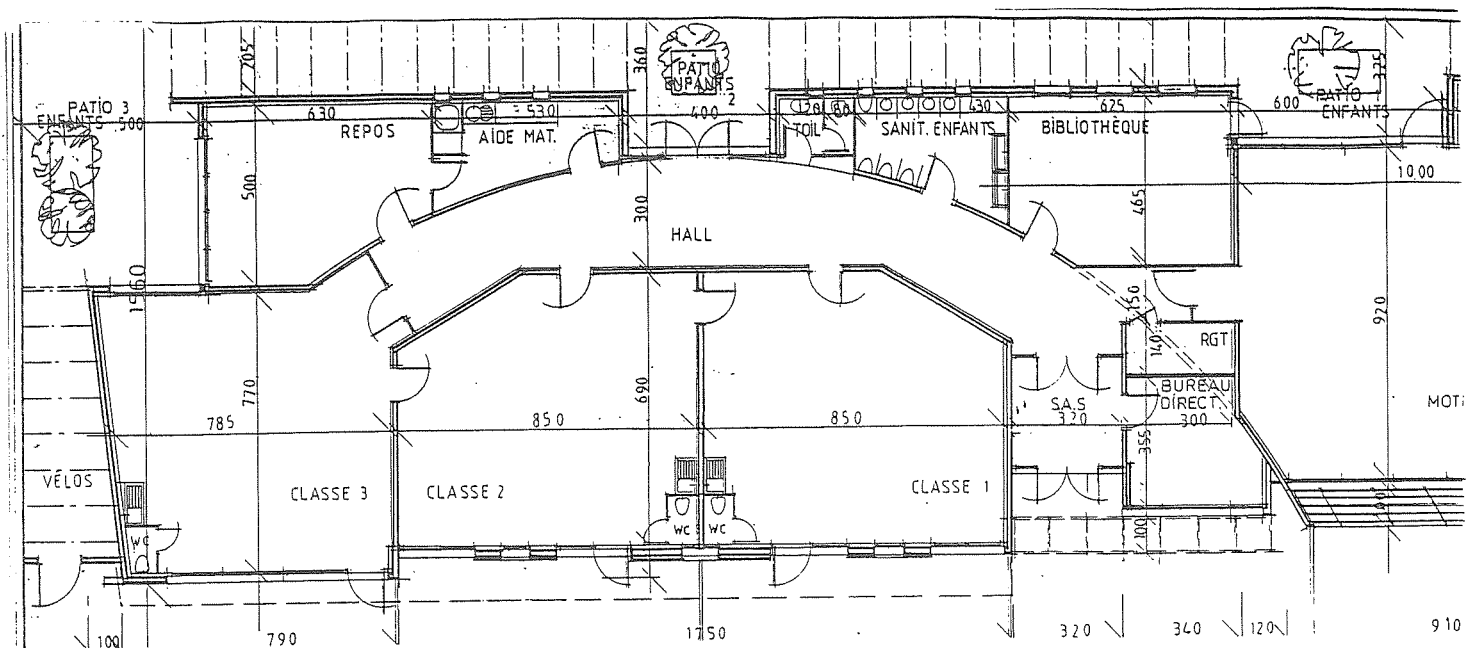
Ces travaux ont fait l'objet d'observations avant d'aboutir à un projet définitif recevant au mois de novembre dernier un avis favorable du groupe de travail.

Dans le cadre de cette dernière esquisse, la surface totale du bâtiment atteint 443 m². Il comprendra un hall d'accueil-jeux-circulation de 64 m², une salle de motricité avec rangement de 100 m², trois classes de 60 m² chacune, une salle de repos de 28 m², une bibliothèque de 27 m², un bureau pour la directrice, un local pour les aides-maternelles et des sanitaires. Le coût du bâtiment comprenant les études et les travaux est estimé à 3 MF TTC.

La participation financière de la commune de TREBABU reste à déterminer. Des subventions seront demandées auprès de l'Etat (DGE, DDR), du Conseil Général et de la CAF.

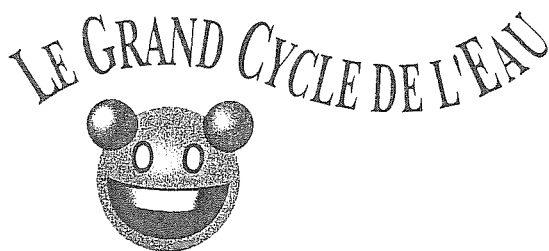
A. LE VEN

V.P. commission Affaires Scolaires-Loisirs



FAÇADE SUD

LE CYCLE DE L'EAU : sensibilisation des scolaires



Comprendre le cycle de l'eau

Il comprend un livre de l'élève avec un cahier d'activités, une affiche et un jeu. Le livre destiné à l'enseignant contient le cours et les corrigés.

L'originalité du projet est de jouer sur l'ensemble des matières enseignées en primaire à la fois la géographie, l'histoire, la physique, le calcul, le vocabulaire, l'expression écrite...

Une action en direction des élèves de CM

En présence des élus, Monsieur BOULIC directeur de la CEO pour la région Bretagne Ouest et quelques collaborateurs ont présenté aux enseignantes de CM ainsi qu'à leurs élèves, des écoles Jean Monnet et St Joseph, l'outil pédagogique proposé par la CEO relatif au cycle de l'eau dont le programme est inscrit à l'enseignement primaire.

Ce support pédagogique a indiqué Monsieur BOULIC : "se veut un prolongement et un approfondissement du cours enseigné à l'école. Il permet d'apprendre puis de tester de manière ludique les connaissances acquises." Devant un auditoire très attentif, Monsieur le Maire a présenté le rôle du Syndicat des Eaux de Kermorvan de Kersauzon dont une visite pourrait être programmé au printemps prochain.

Puis le projet pédagogique leur a été expliqué. Il a pour objectif de porter à la connaissance des jeunes de 9 à 11 ans le cycle de l'eau, de leur faire prendre conscience de la fragilité de cet élément naturel essentiel à la vie.



La remise des livres par Mr BOULIC

Ce projet pédagogique a abouti à la conception d'un Grand Jeu de l'Eau avec l'utilisation de cartes questions. Il a été réalisé par la Direction de la Communication et des Relations Extérieures de la CEO avec la collaboration de trois institutrices. Il a reçu le soutien du Ministre de l'Environnement.

Cette opération destinée à sensibiliser les jeunes enfants à la qualité de l'eau touchera 65 000 élèves de 9 à 11 ans qui rencontreront, au fil de la découverte de leurs livres un personnage prénommé "H2O" qui leur prodiguera un certain nombre de conseils relatifs à l'utilisation de l'eau



Les élèves de CM des écoles Jean Monnet et St Joseph

ASSOCIATION EUPHONIA MUSIQUE ET DANSE



Suite à l'Assemblée Générale de l'Association, la composition du bureau reste inchangée :

- présidente : Ghislaine LE GALL
- trésorière : Laurence BOSMANS
- secrétaire : Bruno BOULBIN
- membres : Nicole GATESOUBE, Bernard OGOR, Catherine QUINTIN, Soizic CLAVIER.

Nous comptons cette année 105 adhérents en musique et danse :

- 85 élèves en musique répartis sur LE CONQUET, TREBABU et PLOUGONVELIN,
- 20 élèves en danse :
13 élèves en danse classique
7 adolescentes en danse moderne

Les disciplines musicales pratiquées et enseignées par 9 professeurs sont sensiblement les mêmes : violon, piano, flûte à bec, batterie, percussions, guitare classique, guitare électrique, éveil musical, solfège, initiation musicale.

Dès la rentrée de septembre les communes du CONQUET et de TREBABU ont contribué financièrement aux cours d'initiation musicale, destinés aux élèves de CP afin de développer le goût de la musique chez les jeunes enfants et leur permettre de choisir de pratiquer un instrument. Les cours comprennent le solfège et la flûte à bec.

La situation financière saine de l'année écoulée a permis de rallonger les cours à 20 mn par élève (au lieu de 15 mn les années passées).

Les cours s'étaleront sur 28 semaines : arrêt courant juin.

L'achat d'un piano et d'un radio-cassettes vient compléter le matériel de l'association.

EUPHONIA a le projet de former un groupe musical parmi les élèves ayant déjà une bonne pratique instrumentale. Aussi des stages auront lieu durant les vacances de février, et seront également ouverts aux anciens élèves ayant quitté l'association, en réglant l'adhésion de 50 F pour l'année.

Dans l'orchestre pourraient figurer : la batterie, les percussions, la guitare, le piano, la flûte, le violon.

Ces stages seront mis en place sous la responsabilité de Mr Laurent LANNUZEL, professeur de guitare et Mr Corentin LUCAS, professeur de percussions.

Pour tout renseignement, contacter
Mr Bruno BOULBIN : 02.98.89.12.07
Mr Laurent LANNUZEL : 02.98.43.31.96

Suite aux stages de musique, un spectacle aura lieu au printemps. Les élèves donneront un petit concert, et les élèves de danse moderne danseront sur des rythmes de percussions.

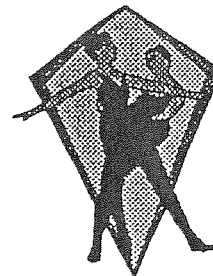
Un groupe de rock est prévu en 2ème partie. L'audition des élèves de musique aura lieu dans le courant de mois de juin, la date exacte n'étant pas encore fixée.

Cette année, le cours de danse classique est toujours dirigé par Mr BOUCHARÉ, le lundi de 18 h à 19 h pour les 7-8 ans.

La danse moderne est animée par Soizic CLAVIER, le jeudi de 19 h à 20 h pour les adolescents.

Un apport de quelques nouvelles recrues parmi les petites danseuses ne permet malheureusement pas de présenter un gala cette année. Néanmoins une animation type "portes ouvertes" aux cours de danse salle omnisports aura lieu un samedi après-midi au mois de juin. Ainsi les parents pourront voir le travail accompli tout au long de l'année, en danse classique et moderne.

Pour tout renseignement et adhésions, contacter Madame Soizic CLAVIER au : 02.98.89.08.52.



BONNE ANNEE 97 A TOUS !

Le Bureau EUPHONIA

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DU PORT DU CONQUET

Vous qui avez un bateau de plaisance, qui profitez des joies de la mer, la voile, la croisière ou la petite pêche personnelle ; venez vous joindre à nous.

La municipalité du Conquet oeuvre au mieux de ses possibilités, pour le futur aménagement du port, mais il est indispensable de faire valoir nos points de vue pour rechercher des solutions à tous les problèmes intéressant la collectivité des plaisanciers (art. 3 des statuts).

Des projets écologiques, sont en cours d'élaboration ; n'est-ce-pas aux "gens de mer" de donner leur avis ? (professionnels et plaisanciers) n'attendez pas que les règlements soient édités, pour vous apercevoir qu'ils ne vous conviennent pas.

Demandez votre adhésion à :

l'association des plaisanciers du port du CONQUET
Mairie du CONQUET - 29217
ou téléphonez au 02.98.89.07.24

Le Président de l'A.P.P.C.

Jacques LE GOFF

CLUB DES MOUETTES

Le club des Mouettes fêtera ses vingt ans d'existence cette année.

Il est ouvert tous les mardis et vendredis de 14 heures à 17 heures. Différentes activités sont proposées : jeux de cartes, dominos, boules, scrabble, tricot et une sortie mensuelle. Notre priorité est de lutter contre l'isolement, chez nous chacun à sa place, organiser nos loisirs , être solidaire les uns des autres tel est notre objectif. Nos effectifs sont à la hausse.

Nous nous devons de créer de nouvelles activités et de dynamiser notre club. Nous invitons les préretraités et jeunes retraités à venir nous rejoindre.

Une fois par mois l'informatrice du Comité Cantonal, Madame JAOUEN est présente au

club, elle aide les adhérents qui le désirent dans leurs démarches administratives.

Organisé par le Comité Cantonal, le spectacle de fin d'année a eu lieu le 4 décembre salle "Le Bretagne" à St RENAN, encore une fois la salle était comble. Bravo à tous les organisateurs et animateurs qui sont les adhérents des club du canton. Le spectacle de qualité incitera à continuer dans les années à venir.

Le 11 janvier a eu lieu le goûter des rois " salle le Gonidec" et le 1er février aura lieu l'Assemblée Générale. Les personnes désirant devenir administrateur sont priées de se faire connaître au bureau avant cette date de façon à préparer les élections en vue du renouvellement du tiers sortant.

Le Club des Mouettes présente à tous ses meilleurs voeux pour l'année 1997.

ENVIRONNEMENT : Science en fête

A l'issue des journées Sciences en Fête Josée KERMAIDIC, professeur responsable du projet " les dunes, un milieu à protéger aux blancs-Sablons" du collège de Croas Saliou nous fait parvenir le bilan de ces journées établi par les élèves.

les élèves réunis pour le bilan de "Science en fête" ont tenu à ce que je vous communique leurs remerciements les plus chaleureux, pour le prêt et l'installation au camping de l'abri plastifié de la commune.

L'animation s'est déroulée comme prévue, sur les chemins dunaires ; le soleil était au rendez-vous, ainsi qu'une trentaine de personnes, le samedi après-midi. Le barnum abritait une exposition de maquettes. Les randonneurs se sont dits convaincus par le discours de nos jeunes "animateurs scientifiques".

"C'est avec grand plaisir que je joins mes remerciements à ceux de mes élèves. J'ai beaucoup apprécié votre geste. De plus, je voudrais remercier Monsieur LE STANG que s'est aimablement rendu disponible quand je l'ai contacté le samedi matin."

Cette année, les élèves réaliseront les panneaux à destination du public, qui seront installés sur les chemins courant 97.

BASKET BALL CONQUETOIS



Depuis la mi-septembre nos diverses équipes ont repris le chemin de la salle omnisports. Pour cette saison 96/97 nous affichons une certaine satisfaction car l'effectif du club est passé de 59 à 82 licenciés, répartis en 7 équipes :

Deux Séniors Garçon :

- une évoluant en Promotion Excellence Départementale

- l'autre évoluant en Promotion Honneur Loisir

Une Sénior Fille évoluant en excellence Départementale

Une Cadet, une cadette, une minime fille évoluant en championnat secteur

Une Ecole de basket avec une vingtaine de poussins et poussines qui, sous la houlette de Patrick TANGUY, s'initient au basket tous les mercredis.

Chez nos équipes de jeunes les résultats du championnat 1ère phase sont très encourageants :

(Cadets 2ème, Cadettes 2ème, minimes filles : 1ère). Les séniors garçons et filles, après leur montée en division supérieure au terme de la saison passée, disputent désormais des matchs plus rudes et plus serrés qu'auparavant, souhaitons leur un maintien mérité en fin de championnat et surtout n'hésitez pas à venir les encourager le samedi soir (Matchs à 19 h 30 et 21 h) l'entrée est gratuite.

- Samedi 22 Février 97 : Déplacement à BREST pour assister à un match Pro B entre l'Etendard et LE HAVRE

- Samedi 29 Mars 97 : 1/2 finale de la coupe du Finistère

- 19 h 30 : guilers - Etoile St Laurent (Féminine)

- 21 h PL Sanquer - ES Kerbonne (Masculin)

- du 8 au 12 Mai 97 : réception de 3 équipes galloises (CARDIFF) 8 matchs prévus .

- samedi 31 Mai 97 : Assemblée Générale

- Samedi 23 Août 97 : 17 ème édition de notre tournoi Régionale/Nationale

BONNE ANNEE 97

MER MONTAGNE

A l'aube de cette nouvelle année, l'association Mer Montagne vous présente son bilan moral de l'année écoulée.

Année bien remplie en évènements de toutes sortes :

- Sa traditionnelle soirée "Tartiflette"
- Préparation et organisation de "Escale 96"
- Participation aux deux brocantes
- Réception de 18 petits Manigodins
- Réalisation d'un film sur le CLSH
- Remerciement des bénévoles
- Assemblée générale

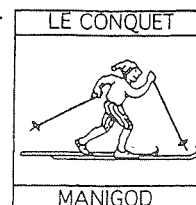
Cet été, Le Conquet a reçu des enfants de Manigod dans le cadre des échanges en famille. Douze manigodins ont été hébergés en famille d'accueil, et les autres campaient au Théven encadrés par deux moniteurs. Leurs activités étaient étroitement liées au CLSH, puis qu'en effet Michel LANGLOIS leur avait préparé un programme spécial orienté vers : " la découverte du milieu marin" et " la Tradition bretonne".

Au mois de février prochain, ce sont les Conquetois qui partiront à la neige. Pour l'instant, Manigod ne nous a pas fait parvenir la liste des familles d'accueil, mais cela ne saurait tarder. La "Ruche", maison familiale située au pied des pistes de la Croix-Fry, accueillera les adultes en pension complète pour huit jours. (il reste quelques places pour compléter les chambres de cinq personnes - Départ 1ère semaine des vacances d'hiver - prix/personne (2010 F) comprend le transport, l'hébergement et la pension complète).

A la dernière assemblée générale, le bureau de l'association avait présenté aux membres et la municipalité présente, le projet d'un salon des spécialité n° 2. Depuis, nous avons appris à nos dépens que la préparation d'une telle manifestation se boucle pratiquement 10 mois à l'avance (édition de l'affiche, contacts auprès des entreprises locales alimentaires, ...) aussi nous sommes contraints de reporter cette entreprise.

En conclusion, mer Montagne saura quand même montrer son dynamisme habituel au cours de 1997, et je profite de ces quelques lignes pour vous présenter au nom du bureau et de tous les membres de l'association, une très bonne et heureuse année.

Xavier JEAN
Président Mer Montagne



CONSEILS MUNICIPAUX

DELIBERATIONS DU 8 NOVEMBRE 1996

Budget supplémentaire de la commune :
en section de fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et recettes à 239 000 F et, en section d'investissement à la somme de 149 600 F.

Détermination de la durée des amortissements des immobilisations du port :

le conseil a donné son accord pour les périodes d'amortissement suivantes :
infrastructures portuaires 70 ans, matériel-mobilier 10 ans.

Assainissement : carte d'agglomération

un projet de carte d'agglomération en matière d'assainissement a été étudié par le conseil. Une agglomération est une zone dans laquelle la population ou les activités économiques sont suffisamment concentrées pour qu'il soit possible de collecter les eaux usées et les acheminer vers un système d'épuration unique. Le projet prévoit de regrouper dans la même agglomération le bourg de Trébabu et le Domaine de Kerjean, la commune de Plougonvelin et la commune du Conquet y compris le secteur de Lochrist pour un assainissement collectif. Le conseil a émis un avis favorable à ce projet de carte d'assainissement établi par les services de la Préfecture tout en souhaitant le maintien des possibilités d'assainissement collectif sur les secteurs les plus urbanisés de la Presqu'île de Kermorvan (Maison Blanche et Cosquiès).

Programme assainissement 97

Le programme comprendrait :

- camping du Théven : agrandissement et renforcement de l'épandage sur lequel pourrait se raccorder l'impasse du Théven
- centre ville : rues du Streat-Hir, de Pen ar Streat, Marc Sangnier, Kennedy (de la rue Jean XXIII à la rue Pen ar Streat, Jules Ferry, Albert de Mun (depuis la rue Schuman jusqu'à la rue Kennedy), Résidence du Streat-Hir (partie habitation), rue Joseph Taniou, Anatole le Bras, Venelle du Chenal du Four, Venelle du Drellac'h, quai Vauquois, Kérangoff : le montant estimé est de l'ordre de 3,5 MF H.T.

Approbation de la Charte du Parc Naturel Régional d'Armorique :

Le conseil a adopté le rapport de la Charte et ses annexes ainsi que le plan du Parc et, a voté la demande de participation de la commune du Conquet au Parc d'Armorique en tant que commune associée et son adhésion au syndicat mixte du PNRA. De plus, le Conseil demande que la gestion de la zone périphérique du futur Parc National Marin relève de la compétence du Parc National d'Armorique.

Implantation de la future gare maritime :

Le conseil s'oppose à l'implantation du bâtiment en bord à quai, mais émet un avis favorable à l'installation de cette gare maritime à l'intérieur du bâtiment de la SNSM réhabilité.

DELIBERATIONS DU 10 DECEMBRE

Finances : les tarifs 97 ont subi une augmentation de 2,5 .

Scolaire : le conseil a adopté le projet de la nouvelle école maternelle Jean Monnet, l'avenant au marché de maîtrise d'oeuvre et les demandes de subventions relatives à ce projet dont le coût est estimé à 3 MF.

Intercommunalité : le conseil a approuvé (moins une abstention) l'admission des communes de BRELES, LAMPAUL PLOUDALMEZEAU, LANDUNVEZ, LANILDUT, PLOUDALMEZEAU, PLOURIN, PORSPODER, TREOUERGAT dans la communauté de communes du Pays d'Iroise.

Le protocole d'accord a été voté à l'unanimité (moins une abstention) exception faite de la composition des organes de la CCPI.

Ont été refusés ou contestés les points suivants :

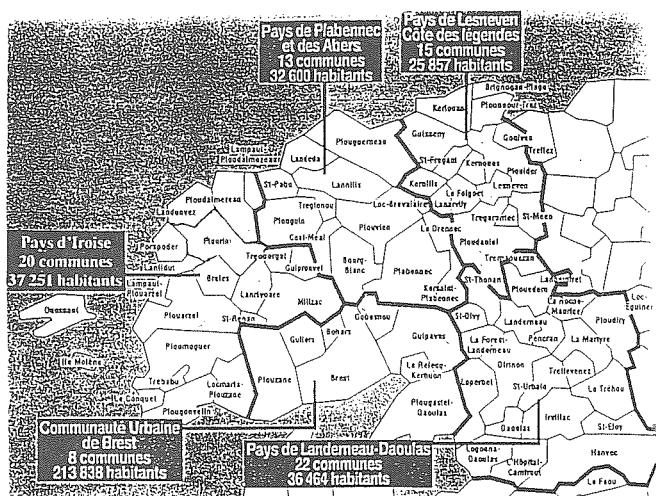
- le nombre de délégués (66) est trop élevé. Le Conseil de Communauté ne sera au mieux qu'une "chambre d'enregistrement".
- le nombre de vice-présidents est également trop important (8).
- concernant les fonctions :
 - il appartient au Président d'exercer le rôle de coordinateur
 - le poste de Vice-Président "Agriculture et Monde rural" pourrait être "Activités Agricole et Maritimes".
 - le poste de Vice-Président "Personnel" pourrait être "Coordination et Personnel".
 - le dernier poste de Vice-Président pourrait être chargé des fonctions suivantes : "Voirie - Transport - Sécurité". Par sécurité il faut entendre non seulement la prise en charge des centres de secours mais également la sécurité le long du littoral. (Postes côtiers de surveillance des plages).

Les deux derniers points évoqués concernent

- le cumul des mandats des Vice-Présidents,
- l'élection du Président et des Vice-Présidents devant faire l'objet d'un vote global dans un souci d'équité.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Mariage d'amour ou mariage de raison, accouchement sans douleur ou naissance difficile... chacun a pu suivre dans les journaux locaux, l'évolution géographique du Pays d'Iroise. Créé à l'origine sur les frontières du canton de Saint-Renan, c'est à dire sur douze communes y compris Molène, le territoire compte désormais 20 communes incluant le canton de Ploudalmézeau sauf Plouguin et Saint-Pabu. La carte ci-dessous montre la nouvelle répartition des quatre communautés entourant la métropole brestoise.



Rappelons les grands principes qui ont présidé à la création de la CCPI :

- la volonté de s'unir
- l'attachement à l'identité communale
- la solidarité intercommunale

Il faut aussi rappeler constamment les compétences que les statuts ont données à la communauté :

- l'aménagement
- le développement économique puis une compétence non obligatoire
- la protection et la mise en valeur de l'environnement.

La modification de la surface géographique n'amènera aucune différence ni dans les statuts ni dans les compétences. il est par contre vraisemblable que nous ayons un temps mort dans les actions actuellement en cours afin de prendre en compte les nouvelles communes.

Que trouve t-on dans ces diverses compétences :

Aménagement de l'espace

- Assurer le suivi de la charte d'Aménagement
- définir et mettre en oeuvre les schémas d'aménagement et d'équipement
- Mener des actions pour améliorer les transports à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté.
- Mener des actions pour améliorer le réseau routier en accord avec les instances compétentes
- Mener toutes les actions visant à améliorer le logement dans la communauté
 - logements locatifs aidés
 - logement très social
 - logement d'urgence
 - assurer l'information sur le logement

Développement économique

Cette compétence peut se diviser en :

a) Action touristique

L'action touristique doit assurer la promotion du pays d'accueil touristique, conseiller les porteurs de projets, assurer l'accueil et l'information des publics touristiques en fédérant et en coordonnant les actions avec les structures d'accueil et d'information communales, enfin assurer la mise en valeur et la promotion des sentiers de randonnée.

b) Amélioration économique

Elle consiste à mener des actions de promotion des différents équipements d'accueil d'entreprises, à assurer l'accueil des porteurs de projets, à créer et à aménager des zones d'activités et à améliorer les zones existantes par une bonne "signalétique".

c) Protection et mise en valeur de l'environnement

l'action majeure officialisée par les pouvoirs publics est la mise en place d'une Charte d'Environnement qui consiste à :

- Dresser un diagnostic des actions de protection et de mise en valeur de l'Environnement.
- Définir les objectifs et les priorités.
- Mettre en place et réaliser un programme d'action pour la protection, l'amélioration et l'interprétation de l'Environnement et du cadre de vie.

Outre cette charte, la gestion des déchets fait l'objet d'une attention toute particulière de la commission environnement : collecte, traitement, valorisation, recyclage, tri sélectif, sensibilisation, information, chacun de nous recevra prochainement des documents à ce sujet.

SOUVENIRS DE GUERRE d'une Conquétoise...

En 1994, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la libération de la commune, nous avons édité un recueil intitulé "Le Conquet dans la Guerre 39-45". Notre fil conducteur fut alors un cahier rédigé au jour le jour par Eliza Causeur. Une autre conquétoise avait aussi eu la bonne idée de tenir son journal pendant les heures dures du siège du Conquet par les Américains, il s'agit de **Renée Durand**, fille de René Gustave Durand, tué en 1943 pendant l'attaque du baliseur "Emile Allard" par des avions anglais. En voici la transcription, elle m'a été remise par son mari, monsieur Le Boité.....

Vendredi 25 août 1944.. à 8 heures 45, apparition des bombardiers lourds anglais, repérage des canons de Kéringar, pas de victimes dans le bombardement, seulement quelques blessés légers. ..Alerte de nuit; gagnons deux fois l'abri, de nombreuses bombes sont lâchées et causent des dégâts dans les habitations. Les fermes de Kérandiou sont inhabitables. La maison Le Ven de l'usine est coupée en deux. La route est pleine d'entonnoirs .

Samedi 26: nouveaux bombardements très violents, puis nuit calme.

Dimanche 27: à 7 heures du soir, la mitraille pleut avec violence. Portez en subit les conséquences. Nous devons nous allonger dans un fossé à Kerlohic. Le pignon de notre maison est criblé de trous. Le toit est percé. Pas de blessés ni de morts à déplorer. .. Nuit assez agitée, devons dormir habillées et descendre deux fois à la cave.

Lundi 28: les Américains approchent. le canon gronde, pas très éloigné. Nous renforçons l'abri de sacs de terre et de branchages. Journée assez calme. Au crépuscule, l'on aperçoit de grosses colonnes de fumée du côté de Corsen. Les Allemands ont lancé des grenades enflammées dans la chapelle de Trézien. La Vierge seule, par un prodige tient debout... Soir, passage de trente avions britanniques; descente d'une heure à l'abri. Par ailleurs, rien de sensationnel, nuit calme.

Mardi 29: matinée très brumeuse. Comme d'ordinaire, le canon gronde inlassablement. Nous

devons rester à l'abri une bonne partie de la journée. Nuit calme.

Mercredi 30: queue pour acheter de la viande. Au moindre bruit, débandade. La porte de la boucherie est à moitié défoncée, les gens entrent à l'assaut dans la boutique.

Après-midi assez mouvementé, nous passons une bonne partie de la journée dans l'abri. Nuit mouvementée, le canon ne cesse de tonner.

Jeudi 31: vers 7 heures, des obus incendiaires sont lancés, la maison Cougny est atteinte et flambe complètement. On parvient à faire la part du feu et à préserver les autres maisons à force de courage, car le matériel d'incendie est nul: la pompe fuit de toutes parts et l'eau est extrêmement rare, on doit la ménager. Enfin on parvient à conjurer les dégâts: la maison ne se compose plus que de deux murs noircis, le reste s'est écroulé. Heureusement, pas de victimes à déplorer.

Vendredi 1er septembre: triste journée dès le matin; on parle de trêve qui permettrait à la population d'évacuer. Beaucoup de gens partent en hâte. Un défilé s'échelonne au long de la route: gens traînant des bagages, bêtes suivant leurs maîtres, tous s'en vont rapidement.

Vers midi, les obus pleuvent avec rage sur la ville; la gardienne de la mairie, Françoise (Falhun), est décapitée dans sa cuisine. Soeur Donatien, maîtresse d'ouvrage de l'école Saint Joseph est tuée également. Aussi passons-nous un long moment à l'abri. ... Monsieur Raguénès, le secrétaire de mairie vient chez nous, heureusement, car comme cela nous ne serons pas seules.

Les pauvres victimes de midi ont été enterrées à huit heures du soir: personne, qu'une douzaine d'hommes pour les conduire à leur dernière demeure. Même pas de cercueils pour les inhumer; on doit les déposer dans la chapelle de Lochrist. Pendant la nuit, la tempête mugit épouvantablement, aussi pouvons-nous dormir assez convenablement.

Samedi 2: les personnes sont-elles à peine parties de chez elles que le pillage commence: du cognac a disparu de chez Floc'h (Café de la Gare). Les Allemands dégustent de bons vins, de la liqueur, et tout ce qu'ils trouvent de meilleur chez les marchands. Nous gagnons une fois l'abri dans la matinée, rien de grave à signaler...

Après-midi: calme... Nuit: très mouvementée, le canon tonne sans interruption, mais ne descendons cependant pas à l'abri.

Dimanche 3: nous avons assisté à la messe de 8 heures 1/4. L'église est dans un état lamentable; le toit près de la nef présente un énorme trou. Le beau vitrail du maître-autel est entièrement brisé. Nous avons eu une alerte pendant l'office, mais pas de dégâts. Le reste de la matinée et tout l'après-midi, les avions ont survolé et mitraillé la ville. Nous sommes restés à la cave toute la journée, et une fois avons gagné l'abri... Soirée calme.

Lundi 4: dans la nuit, à 1 heure moins dix, fameuse alerte! Sous prétexte de chercher des Américains, quatre Russes ont défoncé la porte de la cave, puis sont montés au premier. L'un d'eux, le plus méchant, a tiré sur nous deux coups de mitrailleuse. Par miracle, nous avons échappé aux balles: elles ont traversé le mur de la chambre à coucher et cassé la glace de l'armoire. Un sergent nous tenait en respect avec son pistolet; enfin l'un d'eux voulant m'enlever, le sergent y a mis le holà, et ils sont enfin partis. Nous avons eu le temps de nous échapper et nous avons dormi le reste de la nuit dans la tranchée des Lhostis. Nous en avons été quittes pour la peur, mais avons eu une si grande frayeur que, depuis, nous avons quitté la maison.

Mardi 5: matinée calme. Dans l'après-midi grand passage d'avions. Nuit calme.

Mercredi 6 : dès le matin alerte à 8 heures, les chasseurs ont fait leur apparition, mais à 10 heures le "travail" commence. Grand bombardement en piqué sur Kéringar. Au large de Kerjan des fermes flambent sous l'influence des lancées de shrapnells. Nous allons cinq fois à l'abri dans la journée, car un millier d'avions sillonnent le ciel pour lancer leurs pruneaux sur Brest. Enfin, en plus des dégâts matériels, un homme est tué et une femme assez gravement brûlée au visage, à la ferme de Trélez.

A Illien les mitrailleuses tirent avec grand fracas, celles de Kermorvan répondent tant bien que mal. Nuit mouvementée, les pétoires tirent sans relâche; nous devons descendre à la cave.

Jeudi 7: Rien à signaler dans la matinée... Au début de l'après-midi, les obus tombent aux abords de la pointe d'Illien, puis près du fort Vauban aux Blancs-Sablons. Plus tard, grand

passage d'avions à deux queues: ils ont mitraillé Kéringar, Portez.... Soirée calme... Nuit mouvementée, descendons à la cave et profitons de moudre du blé pour faire du pain.

Vendredi 8: nous regrettons de ne pas pouvoir aller célébrer la fête de Notre-Dame de Trézien. Journée très mouvementée: nous sommes allés cinq fois à l'abri. Par suite des déflagrations, des quantités de vitres sont brisées. Soirée calme, nuit tranquille, à part quelques coups de canon et de mitrailleuse.

Samedi 9: queue pour acheter du porc à Kerlohic.. Mitrillage de la forteresse de Kermorvan, nombreux dégâts et incendies. Dans l'après-midi, René Rivoallon et François Gélébart ont défoncé une barrière; nous avons cru que c'était la patrouille de Rommel, mais nous avons reconnu avec joie que c'était l'avant-garde américaine. Nous étions délivrés, sauf la presqu'île de Kermorvan. Nuit assez calme. (*Rivoallon et Gélébart faisaient partie de l'avant-garde FFI qui guidait les Américains.*)

Dimanche 10: messe tranquille; le clocher a été abîmé, de grosses pierres de taille entourent l'enclos de l'église. Vers 11 heures, les obus pleuvent sur la route, la maison des Cariou et la nôtre sont très abîmées. A 2 heures, tante Madeleine (*Madeleine Gélébart, épouse Goaster*) est tuée par un éclat d'obus.

☞ Vers 3 heures 1/2 les Allemands de la presqu'île ont hissé le drapeau blanc. Les Américains ont fait des prisonniers.

"Enfin la bataille est terminée. Nous sommes heureux. "

☞ *..Il faudra peut-être un jour refaire un tirage, enrichi par de nouveaux documents, photos, témoignages.. du recueil (épuisé), "Le Conquet dans la guerre 1939-45..". N'hésitez pas à me faire part de vos découvertes.*

===== J.P Clochon ===== Décembre 1996 =====

*Document imprimé & agrafé à
l'Atelier de Reprographie du Ponant
Technopôle Brest Iroise - Brest
Tél : 02.98.05.13.73 - Fax : 02.98.49.81.07
Janvier 1997*

